Reconnaissance des diplômes français et accès à la profession d'avocat

Par **AntoninAub57**, le **14/11/2024** à **09:59**

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous écrire le présent afin de vous demander des renseignements s'agissant l'accès à la profession d'avocat en tant que jeune diplômé en droit français. En effet, tout juste diplômé d'une maîtrise en droit social international, européen et interne option Droit des affaires, je me demandais si mes diplômes pouvaient faire l'objet d'une reconnaissance en Suisse. Fort de quelques expériences notamment des stages en cabinet d'avocats français et luxembourgeois, je pense pouvoir m'adapter aux spécificités du droit suisse. Dès lors, pensez-vous que je doive suivre des cours de droit suisse avant de pouvoir m'engager dans le stage judiciaire ? J'ai en effet lu que la Suisse était un pays très "fermé" et qu'il fallait recommencer toutes ses études, n'existe-t-il pas une solution plus simple comme un semestre ou une année complémentaire pour se mettre à niveau ?

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie, Madame, Monsieur, d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Par **Lorella**, le **14/11/2024** à **12:27**

Bonjour,

Voici des informations pour travailler en Suisse.

https://www.geneve.ch/themes/culture/bibliotheques/interroge/reponses/puis-je-travailler-en-suisse-avocat-ma-licence-francaise-en-droit#:~:text=Il%20est%20d%C3%A8s%20lors%20possible,la%20libre%20circulation%20des%20avoca

Ce site vous mène vers d'autres liens.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés